

---

## NOTES ET DISCUSSIONS

---

### SUR L'AUDITION COLORÉE

---

Dans le numéro de mars de la *Revue philosophique*, M. Daubresse pose, au sujet de l'audition colorée, quelques questions auxquelles je voudrais répondre en deux mots.

Tout d'abord, il est inexact de dire que l'audition colorée est la faculté de percevoir une couleur en même temps qu'un son; qu'il s'agit là d'une *perception* « transportable d'un objet sur l'autre comme une couche de vernis » (p. 303). Non, les représentations de couleur pensées par les auditifs-coloristes n'ont rien d'objectif (sauf peut-être dans des cas très rares, comme celui communiqué à Londres, en 1892, par Gruber, qui est mort depuis sans avoir publié l'observation détaillée de son curieux sujet). Si M. Daubresse cherche dans cette direction et demande à ses sujets comment et où ils localisent cette perception, il n'est pas étonnant qu'il n'obtienne aucune réponse qui le satisfasse et qu'il soit amené à supposer que l'audition colorée, tout au moins chez les « gens du monde », n'est qu'un phénomène d'auto-suggestion.

Dans la très grande majorité des cas, cependant, la suggestion n'entre pas en cause, ou, si elle existe, peut facilement être dépitée. Le plus souvent, en effet, on s'aperçoit immédiatement, lorsqu'on interroge quelqu'un, s'il présente ou non le phénomène qui nous occupe : ce n'est pas sans un certain sentiment d'ironie ou de dédain mêlé d'orgueil que les gens qui ne sont pas sujets aux synopsies nient l'existence chez eux d'un phénomène qu'ils jugent « anormal ». — « J'avoue qu'il faut être fou pour s'occuper de choses pareilles. » — « Je n'ai aucun des troubles sur lesquels porte l'enquête. » Telles sont les réponses que nous récoltions souvent, M. le prof. Flournoy et moi, au cours de notre enquête de 1892, et cela, non seulement auprès des gens du monde, mais même auprès d'intellectuels patentés; quant à ceux qui possèdent l'audition colorée, la première question qu'on leur pose à ce sujet est pour eux comme une sorte de révélation; ils comprennent d'emblée ce que l'on veut dire; il en est de même pour ceux qui, n'ayant jamais jusque-là porté leur attention sur ces faits intimes de conscience, ne les avaient jamais positivement remarqués. Chez d'autres personnes, enfin, il y a comme une lutte entre la raison et le sentiment; elles ont l'audition colorée, mais cela leur paraît si absurde à elles-mêmes qu'elles hésitent à se l'avouer; elles disent, par

exemple : « Je ne vois aucune couleur pour telle lettre, mais cependant si j'étais forcé d'en voir une, je choisirais le rouge<sup>1</sup>. » On ne comprend pas quel serait ici le rôle de la suggestion dans la production du phénomène. A moins que l'on n'ait affaire à des personnes désirant systématiquement vous tromper, le diagnostic est relativement facile entre les vrais « voyants » et les simulateurs, c'est-à-dire les suggestés.

Il y a des gens qui colorent les périodes historiques ou les jours de la semaine. Pour ma part, je vois le moyen âge en gris sombre, et les autres périodes d'autant plus claires qu'elles sont plus modernes. C'est à peine de la synopsis; mais cela suffit pour me faire comprendre qu'un historien puisse avoir une gamme beaucoup plus complète de colorations. Je vois aussi le dimanche rouge sombre, le mardi et le vendredi jaune verdâtre, et les autres jours blancs ou noirs. « Qu'est-ce qui est coloré dans ces idées? demandera M. Daubresse. Est-ce tel ou tel fait dominant? Est-ce le mot lui-même? Qu'est-ce qui est rouge le dimanche? Est-ce que tous les objets paraissent rouges ce jour-là? » Ces questions prouvent que M. Daubresse n'est pas sujet au moindre phénomène de synopsis; il sera, par suite, très difficile de lui faire saisir en quoi ceux-ci consistent. Encore une fois, la couleur n'est pas perçue, mais *sentie*; il y a là un phénomène de conscience difficile à définir, comme tous les faits primitifs se rattachant à la sensibilité. Ce ne sont pas les images pensées, qui sont colorées, mais bien la conscience qui les pense, — pourrait-on dire en quelque sorte, et sans espérer d'ailleurs que cette explication soit autre chose que lettre morte pour ceux qui ne ressentent pas ledit phénomène. Je dirais encore que les événements de ces périodes historiques, ceux qui correspondent à tel jour de la semaine, se dessinent sur *fond* gris, rouge, etc., si je ne craignais de donner ainsi encore trop d'objectivité à ce sentiment de coloration.

Tâchons plutôt de prendre un exemple que chacun puisse adapter à sa propre vie psychique : Si l'on pense à des jours de deuil ou de tristesse que l'on a traversés, on les verra sous un aspect sombre. Mais cela signifie-t-il que cette teinte sombre se transporte « comme une couche de vernis » sur les objets vus à ce moment? Non, car il faisait peut-être un beau soleil ces jours-là, et vous vous en souvenez bien. Cette teinte sombre n'altère donc en rien l'image des objets ou des personnes vues pendant cette période. De même, je ne vois pas rouge le dimanche.

De tout temps, certaines sensations ont été homologuées à d'autres sensations empruntées à un autre sens. On dit un son *clair*, *élevé*,

1. Cf. dans un article de Souriau, *le Symbolisme des couleurs* (*Revue de Paris*, avril 1895, p. 834), à propos des couleurs chaudes et des couleurs froides : « Cette couleur est-elle vraiment chaude? C'est trop dire; je pense seulement que, si elle avait une température, ce serait plutôt celle-là. »

bas; une couleur *criarde, chaude, froide*, etc. L'adjectif *éclatant*, signifiant primitivement « qui met en pièces » s'applique aussi bien aux sons qu'aux couleurs. On trouve dans toutes les langues de telles analogies, et cela ne choque personne. Quoi d'étonnant à ce que certains individus poussent plus loin que d'autres cette faculté de comparaison, qui paraît exister chez chacun à l'état rudimentaire, et que chez eux se multiplient ces équivalences affectives.

M. Daubresse expose (p. 304-5) l'impression qu'il ressent lorsqu'il entend jouer du Mozart, et pense que ce serait forcer la note que de voir là de l'audition colorée. Je suis entièrement de son avis. L'audition colorée proprement dite n'est pas le résultat d'une association logique des idées<sup>1</sup>. C'est pour cela qu'il est difficile à ceux qui n'y sont pas sujets de comprendre de quoi il s'agit, et impossible aux autres de le leur faire comprendre.

En terminant, M. Daubresse déclare qu'aucune explication satisfaisante n'a pu être donnée sur l'audition colorée. Je me permettrai de le renvoyer au livre de M. Flournoy<sup>2</sup>, qui montre le rôle prépondérant de l'association affective dans les phénomènes de synopsis, sans méconnaître d'ailleurs celui de l'association habituelle ou privilégiée, et qui fournit une explication suffisante pour la plupart des cas.

Genève, 14 mars 1900.

ED. CLAPARÈDE.

---

## LES DEVOIRS DE LA CRITIQUE EN MATIÈRE SOCIOLOGIQUE

---

La conscience scientifique de M. Vaccaro, professeur à l'Université de Rome, s'est émue de l'analyse critique que j'avais faite d'une traduction française de son livre sur les *Bases sociologiques du droit et de l'état*. Il y a répondu par un long article où il ne dédaigne pas d'employer l'argumentation *ad hominem*. Je n'aurai pas le mauvais goût de m'en plaindre. Les articles critiques que j'ai publiés ici m'ont valu

1. Cette association existe souvent, mais il n'est pas probable qu'elle suffise à elle seule. Cf. encore Souriau, *loc. cit.*, p. 856 : « Soit par exemple le goût d'un abricot et sa couleur. Je trouve que les deux sensations s'accordent si bien qu'elles forment un couple naturel. Même jugement pour la grenade... D'où vient cette sorte d'équivalence que j'établis entre les deux sensations ? Est-ce seulement de leur association, parce que je suis accoutumé à toujours les percevoir ensemble ? Je ne le pense pas, car je n'en dirais pas autant de la saveur et de la coloration du coing, du melon, de la viande, du sucre, qui pourtant sont aussi fortement associées... Les couleurs et les parfums peuvent donc se répondre plus ou moins, parfois très bien, parfois très mal, quel que soit d'ailleurs leur rapport d'association. »

2. *Des phénomènes de synopsis*, Genève et Paris, Alcan, 1893.